

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

7 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le lundi sept octobre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du premier octobre 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Catherine LE TRIONNAIRE	donne procuration à	Mme Armelle CHABIRAND
Mme Linda PAYET	donne procuration à	Mme Anne-Sophie JUDALET
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX
M. Jean-Jacques DERRIEN	donne procuration à	M. Dominique FOLLUT
M. Thierry BOUTIN	donne procuration à	Mme Maryse PIVAUT

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

24. Rentrée scolaire 2024-2025

Monsieur GUILLON rapporte :

A l'issue de la première semaine de rentrée scolaire, **2 452 élèves** étaient accueillis sur le territoire orvaltais au sein des écoles maternelles et élémentaires (-1,05 % par rapport à l'an passé), dont **2 139 élèves** au sein des 7 groupes scolaires publics et **313 élèves** au sein de l'école privée Saint-Joseph. La carte scolaire demeure identique à l'an passé, avec au total **104 classes dont 92 dans les écoles publiques** (voir détail en annexe). Pour ce qui relève de l'enseignement secondaire, le collège Jean Rostand comptabilisait en cette rentrée 705 élèves (-15 élèves) et le lycée Nicolas Appert 1 160 élèves (+ 23 élèves).

Faire des écoles des lieux propices à la réussite éducative et soucieux des enjeux écologiques et citoyens est au cœur des préoccupations de la Ville. Dans la continuité des projets engagés ces dernières années, des chantiers importants ont été finalisés à l'été 2024 ; d'autres se poursuivront ou s'engageront courant 2024-2025 pour apaiser les abords des écoles, favoriser les modes de transport plus doux, améliorer le cadre de vie dans les cours d'école et accompagner l'évolution des effectifs sur le territoire.

Par ailleurs, le conventionnement établi en cette rentrée scolaire avec l'Education nationale autour du parcours culturel, artistique, sportif et citoyen de l'élève ainsi que l'action des différents services municipaux pour accompagner les dynamiques éducatives au sein de chaque école soulignent l'investissement fort de la Ville pour **accompagner quotidiennement les élèves au plus près de leurs besoins.**

Les éléments présentés ci-après permettent, en cette rentrée scolaire, de faire un tour d'horizon de ce moment fort de la vie de la commune.

I. UN INVESTISSEMENT SOUTENU AUPRES DES ECOLES

Pour l'année 2024, les investissements réalisés sur le bâti et les extérieurs des écoles représentent un budget d'1 086 000 € HT sans compter les interventions réalisées en interne par les services techniques de la ville.

A. Le patrimoine scolaire s'agrandit

Le groupe scolaire Simone Veil démarre sa construction pour une livraison prévue fin 2025/début 2026. Implantée sur le quartier Praudière, la nouvelle école primaire impactera la configuration de l'actuel découpage des périmètres scolaires par la création d'un huitième secteur. Après avoir travaillé avec l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Nantaise (AURAN) une projection des effectifs scolaires pour les années à venir, la Ville a réuni les grands acteurs de la vie scolaire (directions

d'école, Inspection de l'Education nationale, parents, élus, responsables des temps périscolaires) en juin dernier afin d'expliquer la méthodologie de la démarche de prospective scolaire. Deux nouvelles rencontres d'ici fin 2024 permettront de présenter et d'échanger autour du scénario de redécoupage des périmètres scolaires pour une mise en application à la rentrée scolaire 2026.

B. Des cours d'écoles renaturées

Dans la lignée des projets engagés l'année dernière, la Ville poursuit son travail de renaturation des cours d'école afin de répondre à un double enjeu climatique et éducatif :

- Educatif d'une part car l'enfant a des besoins fondamentaux de jeu, de socialisation, de connexion à l'environnement et de prise en compte de son individualité ;
- Climatique d'autre part car la densification du couvert végétal permet d'agir sur les îlots de chaleur, la désimperméabilisation des sols facilite l'infiltration des eaux pluviales et les conditions d'accueil et de développement de la biodiversité sont encouragées.

Ainsi, au cours de l'année 2023-2024, la cour de l'école élémentaire de la Salentine a fait peau neuve. Elle est désormais équipée d'un espace « classe dehors », d'une noue garantissant un meilleur drainage de l'espace engazonné afin que les enfants puissent utiliser cet espace vert la majeure partie de l'année, de zones de grimpe et de motricité, de 2 billodromes, mais aussi d'un espace « forêt » et « d'îlots de biodiversité » au cœur de la cour. Les enfants pourront en profiter sur les temps scolaire, périscolaire mais aussi extrascolaire puisque le site devient pour cette rentrée un site d'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires).

En 2024-2025, un second projet d'envergure verra le jour sur le site de la Ferrière élémentaire, situé au cœur d'un point de chaleur du territoire orvaltais. Le projet de renaturation de cette cour d'école répond lui aussi à ce double enjeu climatique et éducatif.

Validé en juin dernier, il résulte d'une réflexion riche et d'une concertation élargie avec les équipes éducatives, les représentants de parents d'élèves et les différents services concernés par la gestion du site. La désimperméabilisation et les nouveaux aménagements paysagers auront vocation à faciliter l'infiltration des eaux pluviales, développer la biodiversité et créeront un écrin de verdure qui isolera davantage la cour de son environnement urbain de proximité. Ces aménagements feront aussi la part belle à une multiplicité d'espaces et d'usages (classes dehors, carrés de culture, jeux, cabanes, espaces de repos, ...), avec comme éléments forts de ce nouveau paysage : un « chemin de l'eau » aménagé, un relief invitant les enfants à l'activité physique et motrice et des sculptures-jeux, le tout conçu dans une démarche de réemploi des matériaux.

C. Des abords d'écoles sécurisés qui favorisent les mobilités

Afin que l'arrivée et le départ de l'école se fassent dans les meilleures conditions, la Ville, en partenariat avec Nantes Métropole, déploie un ensemble de mesures en équipant et en aménageant les abords des écoles mais également en proposant des outils, des temps forts et des accompagnements éducatifs de qualité.

1. Des aménagements pour favoriser l'écomobilité

- **La Salentine** : une liaison piétonne et cyclable inter-quartiers a été ouverte au printemps 2024 entre l'avenue de la Paquelais et le chemin du Loctudy. Depuis lors, ce chemin est emprunté chaque jour par de nombreux élèves ainsi que les riverains du quartier.
- **Le Bois Raguenet** : le projet d'écomobilité scolaire a pris forme autour de cette école de plusieurs manières :
 - Mise en place dès 2022 d'une fermeture de la rue des Sonnaillies les matins avant l'entrée en classe puis déploiement de ce fonctionnement de « rue école » lors de la sortie des classes à 16h dès la rentrée scolaire, après une période d'expérimentation menée au printemps dernier et confortée par les résultats de l'enquête de satisfaction diffusée en juillet 2024 ;
 - Réaménagement de la rue des Sonnaillies pour limiter le passage d'automobilistes, ralentir la vitesse et offrir aux piétons un cheminement confortable et sécurisé depuis le parking de l'école et du gymnase ;
 - Réaménagement du parvis de l'école en cohérence avec le déplacement de l'entrée (cf. accès PMR), s'accompagnant d'une désimperméabilisation et végétalisation des abords de l'école.
- **Emile Gibier** : La réflexion globale engagée au printemps dernier avec l'appui de Nantes Métropole et du cabinet Transway sur l'écomobilité scolaire se poursuivra cette année. Un diagnostic sera présenté aux usagers à l'automne.

2. Des accompagnements pour encourager les mobilités actives

Les temps forts « Vivons vélo à l'école ! » initiés l'année dernière sur les écoles Pont Marchand, Bois Saint-Louis, Vieux Chêne/Saint-Joseph et Salentine, seront reconduits cette année sur les écoles restantes (Ferrière, Emile Gibier et Bois Raguenet) pour continuer à sensibiliser et encourager petits et grands aux mobilités actives.

L'expérimentation d'un dispositif « Vélobus », engagée au printemps 2024, se poursuivra elle aussi. La démarche consiste à mettre à disposition, par le biais des associations de parents d'élèves, un triporteur auprès de parents volontaires afin de favoriser les mobilités actives et l'entraide entre familles d'un même groupe

scolaire. Des parents du groupe scolaire de la Salentine ont testé et apprécié ce dispositif en fin d'année scolaire 2023-2024.

Des « cartes des abords des écoles » sont également en cours de travail afin d'accompagner chaque nouvelle famille lors des inscriptions scolaires. Il s'agit d'y voir figurer les éléments essentiels pour que chacun puisse identifier le chemin le plus adapté à sa situation pour se rendre à l'école avec un mode de déplacement doux.

Enfin, **l'enquête mobilité** réalisée sur le groupe scolaire Emile Gibier sera déployée sur l'ensemble des groupes scolaires de la ville à l'automne afin de disposer d'une vue d'ensemble des pratiques et de personnaliser et cibler les actions selon les contextes des écoles.

D. Poursuite du développement numérique dans les écoles

Entre 2024 et 2026, la totalité des écoles élémentaires et maternelles aura une solution de connexion au réseau au sein des classes. Jusqu'à présent, les écoles maternelles et élémentaires étaient raccordées partiellement, sur des solutions filaires dans la plupart des cas.

Dans le cadre du plan numérique 2020-2026, il a été retenu d'équiper plus efficacement les classes des écoles élémentaires en réseau WiFi, et les classes des écoles maternelles en réseau filaire. Les travaux ont été réalisés sur le premier semestre 2024 dans la quasi-totalité des écoles. Il reste à équiper les écoles maternelles Pont Marchand et Emile Gibier en 2025 et 2026.

En complément, la Ville a procédé au cours de l'été au renouvellement de la totalité des photocopieurs des écoles.

II. LA POURSUITE DE L'OBJECTIF D'UNE ALIMENTATION PLUS VERTUEUSE

L'alimentation est à la croisée d'enjeux multiples, à la fois en matière de santé publique, d'environnement et sur le plan éducatif. Soucieuse d'inscrire sa restauration scolaire au cœur de ces enjeux et dans une démarche d'amélioration continue, la Ville d'Orvault a reçu, à l'automne 2022, le label « Mon Restau Responsable ». Deux années ont passées, avec de nombreuses avancées : élaboration d'un guide d'information sur la restauration scolaire à destination des parents, accroissement de la part du bio et des produits sous signes de qualité (SIQO), formation des professionnels à la cuisine végétarienne, mise en place d'un second menu végétarien hebdomadaire, sensibilisation et implication des enfants dans la démarche (création d'un menu thématique par les enfants, consultation pour évaluer leur ressenti et leur bien-être sur le temps du repas, animations et kits pédagogiques...), déploiement de composteurs dans toutes les écoles, actions pour agir contre le gaspillage alimentaire...

A l'automne 2024, la Ville réunira la communauté éducative, en appui sur le Conseil consultatif « **Mon Restau Responsable** », pour partager ce bilan et renouveler pour les deux années à venir son engagement en faveur d'une alimentation saine et durable.

Ces engagements sont soutenus par le déploiement parallèle de deux projets :

- **La création d'une Ferme maraîchère municipale** qui contribue, dès cette rentrée scolaire, à l'approvisionnement en légumes des deux cuisines centrales municipales ;
- **La création d'une nouvelle cuisine centrale mutualisée à l'horizon 2028**, portée par les 3 communes d'Orvault, la Chapelle-sur-Erdre et Saint-Herblain.

III. DES SERVICES MUNICIPAUX QUI ACCOMPAGNENT ET SOUTIENNENT LES PROJETS DES EQUIPES EDUCATIVES

A. Le parcours éducatif conforté

1. Une convention ville-Education Nationale ambitieuse

Le programme d'actions éducatives proposé par Orvault aux enseignant-es des écoles primaires a été conforté par un travail de conventionnement avec l'Education nationale sur les domaines de la culture et du sport. La signature de cette convention est programmée au mois d'octobre.

Les éducateurs sportifs et agents des services culturels de la ville œuvrent pour que chaque année les élèves bénéficient d'apprentissages riches et cohérents, en particulier sur les fondamentaux de l'école à savoir la lecture et le passage des attestations du savoir nager, du savoir rouler à vélo et de la première éducation à la route.

S'agissant de l'accompagnement à l'Education Morale et Civique et à l'Education Artistique et Culturelle, la ville propose un volet d'actions au choix des équipes enseignantes. A noter que le parcours d'éducation musicale organisé du CP au CE2 est une réelle force sur le territoire grâce à l'intervention d'enseignant-es de l'école municipale des musiques Origami.

Quant au Carnet de route citoyen, celui-ci est désormais ancré dans les habitudes de travail des équipes éducatives. Il sera lui aussi reconduit cette année pour valoriser les actions citoyennes des CM1 et CM2 durant l'année scolaire.

2. Une fanfare à l'école élémentaire Salentine

Après plusieurs années de projet à l'école élémentaire Ferrière, la « classe fanfare » encadrée par les professeurs de l'école des musiques Origami migre sur l'école élémentaire de la Salentine, après concertation avec l'équipe enseignante.

L'accueil périscolaire installé jusqu'à présent sous le préau a déménagé dans les modulaires pour permettre d'accueillir ce projet et bien d'autres usages éducatifs.

3. Savoir se déplacer à vélo, un axe fort d'accompagnement éducatif de la ville

Du CE2 au CM2, les éducateurs sportifs et les agents de la Police municipale encadrent un programme d'apprentissage cohérent afin de permettre à chaque élève de quitter le premier degré en ayant validé le bloc 3 du Savoir Rouler A Vélo et l'Attestation de Première Education à la Route.

La ville s'est également dotée d'un équipement vélo à destination des élèves et propose aux enseignants de CP et de CE1 un lot de vélos pour organiser une première sensibilisation.

B. La sensibilisation à l'environnement et l'éducation aux enjeux de la transition écologique

Le **service Patrimoine végétal** de la ville accompagne régulièrement les écoles pour l'entretien des cours d'école, le renouvellement des tracés, des structures de jeux et des mobiliers installés dans ces espaces. Il agit aussi en **soutien aux divers projets des équipes éducatives**.

En 2023-2024, plusieurs réalisations ont eu lieu :

- Accompagnement des écoles maternelle Ferrière et élémentaire Pont Marchand dans l'installation d'un carré potager ;
- Réflexion avec les équipes enseignantes des écoles maternelles du Vieux Chêne et de la Salentine autour du projet d'aménagement du patio de leur école (travaux réalisés cet été).

Lors de leurs interventions, les jardiniers sont amenés à interagir avec les élèves sur leur métier, leurs actions (interventions sur les chenilles processionnaires, par exemple). Plus globalement, les équipes du service patrimoine végétal transmettent aussi leur savoir-faire lors d'actions de plantations avec les élèves ; par exemple lors des plantations de la « forêt » du projet de renaturation de la cour d'école Salentine ou lors des plantations à venir avec les élèves dans les patios réalisés au Vieux Chêne et à la Salentine.

Enfin, le **temps fort de plantations à la Cressonnière** sera reconduit cette année. Afin de retrouver une fonction à l'ancien site de terrains de sport extérieurs qui était en mauvais état, le choix a été fait de désimperméabiliser et replanter l'espace en mode participatif, par les citoyens de la commune. Destiné plus particulièrement aux enfants d'âge CP, mais aussi à toutes les familles volontaires, un temps de plantations sera à nouveau organisé samedi 23 novembre sur le site de la

Cressonnière. L'année dernière, la première édition avait été un succès grâce à une belle météo et une participation de plus de 75 CP.

C. L'égalité des chances pour tous et toutes

Au printemps 2023, la Ville et ses partenaires se réunissaient pour marquer le lancement du « **Territoire de Réussite Éducative Plaisance** ». A la croisée des Programmes de Réussite Éducative et des Cités Éducatives, ce dispositif expérimental sera évalué dans sa globalité au terme de 3 ans. Concrètement, il permet depuis sa mise en œuvre d'accompagner, avec des moyens et outils spécifiques, des enfants du quartier Politique de la Ville de Plaisance repérés en situation de fragilité éducative.

Ce dispositif fonctionne grâce à l'articulation et la collaboration entre une diversité d'acteurs : l'équipe municipale de médiation sociale, les directions et équipes enseignantes des écoles de la Ferrière et du Bois Saint-Louis, les équipes périscolaires, les partenaires du territoire (Centre Socioculturel de Plaisance, Espace Départemental des Solidarités...). Pour appuyer cette démarche, un animateur et une animatrice « Réussite éducative » ont été recrutés en cette rentrée scolaire, afin de mieux accompagner les familles et faciliter la mise en œuvre des parcours de réussite individualisés proposés aux enfants. Ils ont intégré respectivement les équipes d'animation périscolaire des écoles Ferrière et Bois Saint-Louis sur les temps du midi et accompagneront des enfants sur des projets éducatifs les mercredis après-midi et en période de vacances scolaires.

D. Un plan d'actions en faveur de la Qualité de Vie au Travail des animateurs et animatrices périscolaires

Après un questionnaire diffusé à l'ensemble des personnels périscolaires au mois de mars 2024, auquel ces derniers ont très largement répondu, la Ville a pu mieux identifier les attentes ainsi que les mesures à déployer prioritairement. La municipalité a ainsi validé en juin dernier un plan d'actions pluriannuel visant à améliorer les conditions de travail et renforcer la Qualité de Vie au Travail des équipes périscolaires.

Ce plan d'action se structure autour de **3 grands axes** :

- **Accompagner le parcours professionnel des agent-es**, notamment en poursuivant et renforçant la dynamique de formation et en travaillant à la structuration d'un parcours d'accueil des nouveaux agents ;
- **Améliorer les conditions de travail et les modalités d'exercice des missions**, au travers de la reconnaissance de temps supplémentaires au sein des plannings (temps dédié à la préparation des activités, prise de poste avancée afin de mieux préparer l'arrivée des enfants, journée de pré-rentree enrichie et propice à l'interconnaissance entre professionnels, ...) ;

- **Agir sur le rythme et l'organisation du travail.** Il s'agit là de mesures qui ont vocation à favoriser un meilleur équilibre vie professionnelle/ vie personnelle.

De multiples mesures sont déjà effectives en cette rentrée scolaire ; d'autres feront l'objet de groupes de travail courant 2024-2025.

E. Un plan de formation conséquent et actualisé selon les besoins

Depuis de nombreuses années, les services municipaux se sont engagés dans la montée en compétences des agents du périscolaire et des ATSEM, avec notamment deux axes forts :

- Formation à la méthode de la préoccupation partagée pour prévenir et traiter les situations de harcèlement ;
- Formation autour du renforcement des compétences psychosociales avec l'IREPS des pays de la Loire.

En complément, chaque année des agent-es d'animation participent à des formations dispensées par l'Atelier Canopé de Nantes (le centre de ressource et de formation de l'Education nationale). Parmi les thèmes abordés :

- Des outils pour travailler l'estime de soi ;
- Vers un climat scolaire favorisant l'égalité filles-garçons ;
- Le développement de l'esprit critique.

En 2023-2024, avec l'accord de l'Education nationale, une formation proposée par la Ville et le Département a été organisée à destination des responsables et référents périscolaires et des directions d'école, sur deux sessions, à propos de la démarche de transmission d'une Information Préoccupante. Une nouvelle session devrait être proposée début 2025.

Et pour cette rentrée scolaire 2024-2025, une infirmière de la Ville formera tous les animateurs aux gestes à effectuer dans le cadre du suivi des enfants bénéficiant d'un Protocole d'accueil Individualisé (soins pour l'asthme, les crises d'allergie...).

Ainsi, malgré les difficultés de remplacement des agents, la Ville continue à faire de la formation des professionnel·les un enjeu prioritaire. A titre d'exemple, entre septembre 2022 et septembre 2023, 200 agents de la Direction Education Enfance Jeunesse étaient partis au moins une fois en formation, cumulant 612 jours de formations tous thèmes confondus.

INFORMATION

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations relatives à la rentrée scolaire 2024-2025.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 8 octobre 2024

Pour le Maire
Le Directeur général



François BONNEAU



Le secrétaire de séance



Pierre ANNAIX

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 08 OCT. 2024

Et par publication le : 09 OCT. 2024

Annexe – Chiffres clés de la rentrée scolaire et mouvements au sein de l'Education Nationale

LES MOUVEMENTS A LA RENTREE

- 1 nouvelle Inspectrice de l'Education Nationale : Madame Evelyne ADRIEN-GUZMAN ;
- 2 nouvelles directions d'école :
 - Ecole maternelle du Vieux Chêne – Madame Karine DRAVENY-PRAT ;
 - Ecole élémentaire Bois Saint-Louis – Madame Elodie MAGNY.
- 1 nouveau principal au Collège Jean Rostand : Monsieur Nicolas LAMBERT ;
- Pas d'ouverture/fermeture de classes dans les écoles publiques et privées.

LES EFFECTIFS SCOLAIRES A ORVAULT DANS LE PREMIER DEGRE

2 452 élèves du premier degré (public et privé) et **104 classes** :

- **2 139 élèves dans le public (87%) – 92 classes** => -1,20 % par rapport à la rentrée scolaire 2023-2024 ;
- **313 élèves dans le privé (13%) – 12 classes** => +1,6% par rapport à la rentrée scolaire 2023-2024.

ECOLES	2023/2024	2024/2025	Variation	Variation en %
EFFECTIFS DES ECOLES MATERNELLES				
Vieux chêne	172	145	-27	-15,69
Pont Marchand	113	95	-18	-15,93
Salentine	115	117	+2	+1,74
Emile Gibier	89	92	+3	+3,37
Ferrière	147	153	+6	+4,08
Bois St-Louis	80	79	-1	-1,25
Bois Raguenet	82	88	+6	+7,32
Total Mat. Publiques	798	769	-29	-3,63
St-Joseph	115	129	+14	+12,17
Total Maternelle	913	898	-15	-1,64

ECOLES	2023/2024	2024/2025	Variation	Variation en %
EFFECTIFS DES ECOLES ELEMENTAIRES				
Vieux chêne	262	267	+5	+1,91
Pont Marchand	218	211	-7	-3,21
Salentine	156	163	+7	+4,49
Emile Gibier	178	176	-2	-1,12
Ferrière	241	251	+10	+4,15
Bois St-Louis	152	149	-3	-1,97
Bois Raguenet	160	153	-7	-4,37
Total Elém. Publiques	1367	1370	+3	+0,21
St-Joseph	198	184	-14	-7,07
Total élémentaire	1565	1554	-11	-0,70
TOTAL GENERAL...	2478	2452	-26	-1,05

Synthèse des effectifs dans les écoles orvaltaises

		2023/2024	2024/2025	Variation	Variation en %
PUBLIC	Maternelle	798	769	-29	-3.63%
	Elémentaire	1367	1370	+3	+0.21%
	Total public	2165	2139	-26	-1.20 %
PRIVE	Maternelle	115	129	+14	+12.17%
	Elémentaire	198	184	-14	-7.07%
	Total privé	313	313	0	0%
Nombre total d'élèves		2 478	2 452	-26	-1.05%

Synthèse du nombre de classes dans les écoles orvaltaises

		2023/2024	2024/2025	Variation
PUBLIC	Maternelle	34,5	34,5	0
	Elémentaire	57,5	57,5	0
PRIVE	Maternelle	4,5	5	+0,5
	Elémentaire	7,5	7	-0,5
Nombre total de classes		104	104	

LES EFFECTIFS SCOLAIRES A ORVAULT DANS LE SECOND DEGRE

– Collège Jean Rostand :

705 élèves répartis dans 25 classes (-15 élèves).

– Lycée Nicolas Appert :

1160 élèves répartis dans 46 classes (+ 23 élèves).

	2023/2024		2024/2025		Variation Effectifs	Variation en %
	Effectifs	Classes	Effectifs	Classes		
Lycée Nicolas Appert						
Nombre d'élèves	1137	49	1160	46	+23	+2,02
Elèves Orvaltais	333		353			
Collège Jean Rostand						
Nombre d'élèves	720	26	705	25	-15	-2,08
Elèves Orvaltais			680			

